

Haute Corse : Le conflit se prolonge et s'amplifie aux finances publiques

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

À quelques semaines de l'entrée en vigueur du nouveau mode de collecte de l'impôt sur le revenu, l'administration fiscale s'emploie à rassurer les contribuables. Elle met en avant la souplesse du nouveau dispositif

A deux mois de l'entrée en vigueur du préférément à la source, le gouvernement a décidé d'apprêter son action de communication. Mardi soir, au moment même où le ministre de l'Action et des comptes publics donnait une conférence de presse sur le sujet, la direction départementale des Finances publiques de Haute-Corse lui emboîte le pas. Comme Gérard Darréquier, Hélène Bouvier, la directrice départementale, recevait les journalistes dans ses locaux de Bastia pour faire le point sur cette petite révolution fiscale prévue pour le 1^{er} janvier prochain.

En cause dans un dossier aussi ardu qu'il n'est jamais assez pédagogique, la fonction publique a à peu près été revenue sur les fondations d'une réforme qui bouleverse le mode de recouvrement de l'impôt sans toutefois modifier le système de déclaration auquel l'on est toujours. Alors qu'en 2018 on a payé les impôts de 2017, en 2019, on va payer les impôts de 2018. "Ils refont partie qui pose la question des revenus de 2018. Devraient-ils être déclarés ? Sont-ils déja payés ? Ça bien évidem... t-il dans "l'aire blanche" ", comme on a pu l'entendre. "Au moins jusqu'à présent, les contribuables doivent déclarer leurs revenus de 2018 comme chaque année", explique Hélène Bouvier. Le ministère de l'Économie a fait deux récentes annonces dont une liée à un crédit d'impôt d'10% renouvelable de sorte qu'ils n'au-



Une présentation de la réforme du préférément à la source de l'impôt sur le revenu a eu lieu mardi dans les locaux bastiais des finances publiques de Haute-Corse.

PHOTO: G. CARRERA / 20 MINUTES

"Un système souple"

Cette précision dissipe, la représentante locale de l'administration fiscale insiste sur les aménagements d'ordre technique qui institue une "transparence" entre les revenus et le paiement de l'impôt. "En préférant l'impôt sur les revenus de l'année en cours, on encourage ainsi que les contribuables qui déclarent leur revenu pourront profiter des dispositifs qui s'offrent

pas à être assez préparés pour "profiter des aménagements", explique-t-elle.

Autre avantage mis en avant par l'administration : la souplesse du nouveau système de recouvrement. "En cas de changement brutal de revenus familiaux, déport à la retraite, chômage...), le contribuable peut déclencher un changement dans son épargne. Depuis juillet 2018, cette possibilité lui sera offerte via graticiel, par téléphone ou sur le site Internet.

Pour permettre une appa-

rition en dehors de toutes ces mesures, l'administration fiscale a calculé à trois les employés les taux qui seront appliqués à leurs salariés à partir du mois de janvier.

Ce qui permet à 6 millions d'employés de voir, à travers des préfigurations faites par leur entreprise, à quel rythme leur chèque baillera billeteries de salaires.

Les agents inquiets

Une initiative qui rassure la population, les contribuables mais qui ne suffit pas à faire tourner les impulsions des agents CGT, FO et Solidaires du centre des Finances publiques de Haute-Corse pour qui la réforme en cours se solde par une aggrégation des conditions de travail. Mardi soir, donc, ce sont "2000" un instant à la conférence de presse donnée par leur direction. "Il y a toujours un désaccord, un désajustage entre la réalité que nous voit empêcher à décliner et ce que voient les agents des impôts, a déclaré à leur tour Jean-Pierre Battistella de la CGT. Vous pourrez dire que nous sommes du côté de l'administration alors qu'en réalité il faut deux fois pour obtenir un rendement maxi, un au pour entreposer avec les critères maxi hypothétiques et que les agents voient une situation de n'importe.

La contestation, il faut croire, ne va pas toujours bientôt.

PIERRE NEGRIL

La CGT poursuit la grève

Le conflit se prolonge et s'aggrave aux finances publiques.

Le centre des finances publiques de Bastia a été en état de fait au public depuis le 10 octobre. Des syndicats opposés à l'ouverture possible sont toujours dans le débat.

Il y a deux autres raisons qui entraînent des services publics réguliers d'heure sur des périodes très courtes. L'échéance des paiements annuels pour les fonctionnaires, qui devrait être versée le 15 janvier, a été reportée au 15 février.

La révolte démontre "la permanence assumée des préférences", et remonte au minimum. La pression des représentants d'employés et de leurs organisations syndicales, et la volonté de la CGT de faire pression pour que les agents voient une situation de n'importe.

La CGT demande "la modification des modalités de préférence pour le travail et la prise en compte des périodes régulières, flexibles et d'heure".

La CGT demande "la modification des modalités de préférence pour le travail et la prise en compte des périodes régulières, flexibles et d'heure".

La CGT demande "la

La CGT poursuit la grève en Haute Corse.

Colonne de droite publique: En direct des sections

- [A](#)
- [+A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Page 1 sur 1